

# Charte pour l'inclusion des personnes LGBT en milieu sportif

Les organismes sportifs signataires de la présente charte reconnaissent que :

1. Les personnes LGBT subissent des insultes, des violences et des discriminations en milieu sportif ;
2. La lutte contre les LGBTphobies en milieu sportif nécessite une action positive visant à une meilleure inclusion ;
3. L'inclusion des personnes LGBT en milieu sportif contribue à l'apprentissage de la diversité et au vivre-ensemble dans le respect de toutes et tous.

Les organismes sportifs signataires de la présente charte s'engagent à :

1. Informer les membres, les dirigeants et le personnel de l'organisme sportif de l'existence de matériels de sensibilisation aux LGBTphobies disponibles sur le site [www.sports-lgbt.org](http://www.sports-lgbt.org) ;
2. Diffuser au moins une fois par an dans les vestiaires les affichettes disponibles sur le site [www.sports-lgbt.org](http://www.sports-lgbt.org) visant à l'inclusion des personnes LGBT ;
3. Prendre des mesures concrètes, notamment sur la question des vestiaires, afin d'inclure les personnes LGBT en milieu sportif ;
4. Apporter un soutien à toutes les victimes de LGBTphobies dans le cadre de l'activité de l'organisme sportif ;
5. Prendre des sanctions proportionnées contre les actes LGBTphobes en milieu sportif, en favorisant les sanctions permettant de sensibiliser aux LGBTphobies ;
6. Informer, avec l'accord de la victime, l'association Sports LGBT ([signalement@sports-lgbt.org](mailto:signalement@sports-lgbt.org)) de tout acte LGBTphobe commis dans le cadre des activités de l'organisme sportif.